
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 20 août 2014 à 16 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mm Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
Mme Danielle Jiona, Coordonnatrice - processus décisionnel
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Francesco Miele, leader de la majorité
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE14 1302

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 août 2014, en y ajoutant l'article 30.06.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE14 1303

Vu la résolution CA14 29 0243 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 4 août 2014;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 388 465,11 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la chaussée, les travaux de drainage, le remplacement des conduites d'aqueduc, le remplacement des branchements services, le pavage et les bordures sur la rue Lorraine, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Excavation Gricon, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 372 465,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public ST-14-20;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1146787005

CE14 1304

Vu la résolution CA14 29 0244 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 4 août 2014;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 454 480,74 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la chaussée, les travaux de drainage, le remplacement des conduites d'aqueduc, le remplacement des branchements de services, le pavage et les bordures sur la rue Varennes, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Excavation Gricon, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de soumission, soit pour une somme maximale de 436 480,74 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public ST-14-21;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1146787006

CE14 1305

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 53 915,23 \$, taxes incluses, pour les services professionnels reliés à la réalisation d'une étude technico-économique relative à l'acquisition d'un système de relèvement automatisé pour compteurs d'eau;

- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Prého inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 53 915,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13645 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1140184002

CE14 1306

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 68 463,64 \$, taxes incluses, pour les services professionnels en structure pour le projet de réfection de l'enveloppe de la Maison Smith dans le Parc du mont Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Paul Croteau et Associés inc., firme d'ingénieurs en structure ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 68 463,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 14-13780 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1140660004

CE14 1307

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 93 992 \$, aux cinq organismes ci-après désignés, pour les projets et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme d'interprétation animée du Vieux-Montréal 2014-2015, conformément à l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2008-2011 et à l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015 entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Montréal :

Programme d'interprétation animée du Vieux-Montréal 2014-2015		
Organisme	Projet	Montant recommandé
Corporation de la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours et du Musée Marguerite-Bourgeoys	Les chorales - Chapelle-Notre-Dame-de-Bon-Secours	11 759 \$
Château Ramezay	Fièvre Gospel	8 833 \$
	Autour du foyer – Traditions du temps des Fêtes	12 900 \$
	Espèces de courges	12 000 \$
	Suivez...le chef	13 000 \$
Centre d'histoire de Montréal	Mémoires du sol	5 000 \$
Société historique de Montréal	Commémoration de l'anniversaire de la fondation de Montréal	2 500 \$

Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal - Pointe-à-Callière	Le Marché public dans l'ambiance du 18 ^e siècle	14 000 \$
	Les Symphonies portuaires de Pointe-à-Callière	14 000 \$
TOTAL		93 992 \$

- 2 - d'approuver les neuf projets de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1143751009

CE14 1308

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception d'une subvention de 6 000 \$ pour l'année 2014 provenant du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée pour la mise en œuvre du projet de coopération numéro 64.816 intitulé : « Dialogue urbain Montréal-Paris » du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur (MRIFCE) pour la biennie 2014-2015;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalant au revenu additionnel correspondant et autoriser le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, de la Direction générale adjointe à la qualité de vie, à affecter ce montant pour la réalisation dudit projet, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1145191001

CE14 1309

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense relative au déplacement, à Saguenay, de MM. Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine, Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement Saint-Léonard et Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement de Saint-Laurent, et de Mme Marie-Eve Brunet, conseillère de l'arrondissement de Verdun pour un montant estimé 4 977,12 \$;
- 2 - d'accorder des avances de fonds de 1 089,26 \$ à Mme Marie-Eve Brunet, de 1 119,64 \$ à M. Michel Bissonnet, de 1 381,92 \$ à M. Claude Dauphin et de 1 386,30 \$ à M. Maurice Cohen;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1140942007

CE14 1310

Vu les dispositions de l'article 91 de la *Loi sur les services préhospitaliers d'urgence* (RLRQ, chapitre S-6.2);

Il est

RÉSOLU :

de recommander au gouvernement du Québec la nomination de Mme Anie Samson, vice-présidente du comité exécutif et responsable de la sécurité publique, à titre de représentante de la Ville de Montréal au conseil d'administration de la Corporation d'Urgences-Santé, pour un mandat se terminant à la date de l'assermentation des membres du conseil de la Ville de Montréal suite à l'élection générale du 5 novembre 2017 (3 ans et 2 mois), en remplacement de Mme Susan Clarke.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1142904010

CE14 1311

Vu la résolution CA14 29 0247 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 4 août 2014;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2014, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception d'une subvention provenant de la Caisse populaire Desjardins Sainte-Geneviève de Pierrefonds au montant de 3 000 \$ liée au soutien de la programmation culturelle estivale extérieure et autoriser un virement de crédit au budget d'opération;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1146242021

CE14 1312

Vu la résolution CA14 29 0248 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 4 août 2014;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2014, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal*, afin de tenir compte de la réception d'une subvention provenant du Ministère du Patrimoine canadien et des Langues officielles au montant de 8 000 \$ liée aux événements organisés lors de la fête du Canada 2014 à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, et autoriser un virement de crédit au budget d'opération tel que stipulé à l'article 144 du chapitre IV - Dispositions financières de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1144886020

CE14 1313

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les règlements hors cour, entre la Ville de Montréal, Génius Conseil inc., M. Michel Lalonde et M. Lino Zambito;
- 2- d'autoriser le contrôleur général à les signer pour la Ville;
- 3- d'autoriser leur exécution en leurs termes.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1140422001

CE14 1314

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense relative au déplacement à Québec, les 19 et 20 août 2014, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, M. Pierre Desrochers, président du comité exécutif et de Mme Anie Samson, vice-présidente du comité exécutif, dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no 3 pour un montant estimé à 1 703 \$;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1140843011

Levée de la séance à 18 h 18

70.001

Les résolutions CE14 1302 à CE14 1314 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Colette Fraser
Greffière adjointe

Harout Chitilian
Vice-président du comité exécutif